

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	Date 06.05.2019	Heure 15h38	Numéro 19.141	Département(s) DEF
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe socialiste

Titre : Suppression de filières : le Conseil d'État ne va-t-il pas trop vite ?

Contenu :

L'annonce de la suppression de quatre filières (dessinateur en microtechnique, dessinateur industriel, électronicien et polymécanicien) pour la rentrée d'août 2019 avait déjà conduit le groupe socialiste à interpeller le Conseil d'État. Dans sa réponse, le Conseil d'État avait assuré que cette réforme était menée en collaboration étroite avec les acteurs industriels.

Or, les récentes communications des associations faitières de l'industrie nous laissent perplexes. Nous avons également adopté, fin 2015, un décret instituant des aides à la création de nouvelles filières de formation professionnelle duale dans les domaines techniques.

Le Conseil d'État peut-il nous apporter les réponses aux questions suivantes :

- Comment se fait-il qu'il y ait une telle réaction des milieux de l'industrie ? N'ont-ils pas été associés, comme annoncé par le Conseil d'État ?
- Combien de places ont-elles été créées depuis 2016 (art. 2 du décret), dans quels domaines, en quelle année ?
- Qu'en est-il du rapport annuel prévu à l'article 6 du décret ? Un rapport au Grand Conseil devait également être élaboré, qu'est-il prévu ?
- N'est-il pas prématuré de fermer de telles filières sans disposer de ces rapports ?
- Enfin, sur la base de la LFFD acceptée en mars, le Conseil d'État peut-il nous expliquer comment s'organisera le suivi de la création des places d'apprentissage ? Quels seront les canaux de communication ?

Développement :

Lors du débat sur la réforme fiscale, à la session de mars, le volet contrat-formation a suscité peu de commentaires. Notre Autorité a ainsi mis sous toit une politique encourageant le passage à la formation duale. Un type de formation à laquelle nous ne sommes pas opposés, mais qui soulève un certain nombre de questions.

Après l'annonce de la fermeture de certaines filières techniques, nous avons adressé toute une série de questions au Conseil d'État, en septembre, dans l'interpellation 18.181, « Le Conseil d'État oublie-t-il ses engagements ? ». Dans sa réponse, le Conseil d'État avait affirmé que l'ensemble des acteurs avaient été partie prenante.

C'est donc avec une certaine surprise que nous avons pris connaissance des courriers et articles des associations faitières du domaine industriel. Cette réaction inattendue nous laisse penser que la réforme a été initiée à la va-vite et que la concertation n'est pas optimale.

De plus, un décret instituant des aides à la création de nouvelles filières de formation professionnelle duale dans les domaines techniques avait été accepté en 2015. Ce décret a pour but d'octroyer, pour la période 2016-2020, des aides incitatives à la création de places d'apprentissage dual dans les domaines techniques, pour un total de 6,5 millions de francs, et ceci par un versement annuel de 1,3 million de francs au fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels. Ce décret exigeait, de la part du fonds, l'élaboration d'un rapport annuel à l'attention du Conseil d'État sur l'utilisation des sommes reçues ; le Conseil d'État devait ensuite communiquer un rapport d'information au Grand Conseil. À ce jour, celui-ci n'a toujours rien reçu.

Pour le groupe socialiste, une telle réforme ne peut se faire dans la précipitation ! Comme promis à de nombreuses reprises par le Conseil d'État, la réforme ne doit pas laisser de jeunes au bord du chemin.

Demande d'urgence : OUI

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Martine Docourt Ducommun

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Corine Bolay Mercier	Johanne Lebel Calame	Stéphane Reichen
Marie-France Matter	Josiane Jemmely	David Moratel
Dominique Bressoud	Sylvie Fassbind-Ducommun	Laurent Duding